Image not found or type unknown

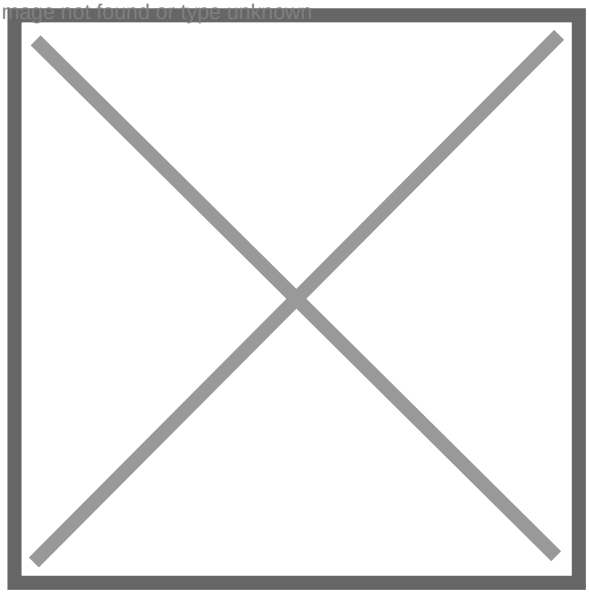

Impots sur Remboursement trop percu.

Par **lilarose**, le **25/04/2014** à **21:28**

bonsoir,

suite à un trop perçue par pôle emploi en 2013,j'ai du les rembourser en 2014.
Je me retrouve en 2014 avec des impôts à payer sur des sommes que j'ai du rembourser et qui ne seront déduit d'après les impôts que l'année suivante.
De plus ils me réclament des impôts 2012 suite à une erreur de leur part.je me retrouve avec une forte somme à payer.
Je suis demandeur d'emploi à 53 ans et travailleur handicapée. Que puis je faire?
Puis je demander une réduction d'impôt vu la situation?
Quelles sont les solutions ?

Merci pour votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés